

Les attaques dont est victime le monde associatif prennent de plus en plus des aspects inquiétants pour l'avenir de nos associations.

- Baisse drastique des crédits et désengagement massif de l'Etat sous couvert de sa réorganisation.
- Insuffisance des concertations entre élus locaux et représentants de l'Etat à propos des initiatives des associations.
- Relations entre pouvoirs publics et associations marquées dans de nombreux domaines par le passage d'une logique de partenariat à une logique de prestation.
- Mise en concurrence entre associations.
- Partenariats Etat-associations bouleversés.
- Clientélisme, inquisition des contrôles allant jusqu'à remettre en cause le projet et la souveraineté des associations.

Le mercredi 25 mars 2009

Fermeture des activités de la MCL Le Local

de 13h30 à 18h00

A l'initiative de La Conférence Permanente des Coordinations Associatives

Les activités

de Pratiques amateurs

Les Accueils de Loisirs

la Rivoline et Cornet,

l'espace jeux et l'espace ados

proposent une journée de mobilisation

Pour une meilleure reconnaissance du secteur associatif

Venez partager un débat sur le thème :

Que serait la vie sans les associations ?

A la MCL Le Local de 16h à 17h30

35.000 associations agissent au quotidien au service de la population picto-charentaise.

Imaginez la vie quotidienne dans les territoires sans les associations

- Qui s'occupe de votre club sportif ou de votre groupe d'animation rurale ?
- Qui prend en charge le soutien scolaire et l'alphabétisation, la lutte contre l'illettrisme ?
- Qui anime l'école de musique et la troupe de théâtre de votre canton ?
- Qui s'occupe de l'aide aux personnes âgées et de l'accueil de vos enfants hors temps scolaire ?
- Qui anime les comités de jumelage, la solidarité avec les pays pauvres, le soutien aux exclus ?
- Qui lutte contre le racisme et les discriminations ?
- Qui travaille à la préservation de votre environnement, à la conservation de votre patrimoine ?
- Qui gère l'accueil des personnes handicapés et les maisons de retraite ?
- Qui organise la distribution de milliers de repas par jour au public en précarité ?

En bref, qui s'engage au quotidien pour animer la vie des territoires, contribuer à leur développement, les rendant ainsi plus accueillants pour leur population et pour les entreprises qui veulent s'y installer ?

Imaginez votre journée sans l'action quotidienne des 300.000 bénévoles du Poitou-Charentes. Ce sont eux qui vous permettent de vivre dans vos villes, vos villages et vos quartiers.

Les associations sont en danger

Les attaques dont est victime le monde associatif prennent de plus en plus des aspects inquiétants pour l'avenir de nos associations.

Les causes

- Baisse drastique des crédits et désengagement massif de l'Etat sous couvert de sa réorganisation.
- Insuffisance des concertations entre élus locaux et représentants de l'Etat à propos des initiatives des associations.
- Relations entre pouvoirs publics et associations marquées dans de nombreux domaines par le passage d'une logique de partenariat à une logique de prestation.
- Mise en concurrence entre associations.
- Partenariats Etat-associations bouleversés.
- Clientélisme, inquisition des contrôles allant jusqu'à remettre en cause le projet et la souveraineté des associations.

Les conséquences

- Les moyens des associations se réduisent et précarisent les actions, les emplois.
- Certaines actions vont s'arrêter faute de positionnements clairs (et dans les temps) des financeurs.
- Les territoires deviendront des déserts culturels, sans aucune animation d'aucune sorte.
- Les partenariats Pouvoirs publics-associations seront bouleversés et parfois dirigés vers le secteur privé lucratif.
- Les associations les plus faibles, qui auraient besoin de soutien, vont être éliminées au profit du secteur marchand.
- Les projets associatifs, indispensables au lien social, à la vie dans la cité, dans les territoires, sont considérés désormais comme un chantier de peinture, la construction d'un rond-point, d'une route ou d'une voie de TGV.

C'est par pans entiers que la vie civile de ce pays tombe, soit dans l'oubli, soit dans la « marchandisation ».

La réalité des associations sur le terrain

Les associations, consommatrices de subventions ?

Oui ! Il faut cependant savoir que, dans certains domaines, pour un euro de subvention, le secteur associatif génère un autre euro par ses propres activités.

En parallèle, les associations prennent en charge des activités entières qui ne sont plus assurées par l'Etat et qui ne le seront jamais par le secteur lucratif (animation dans les quartiers, dans les zones rurales, accès à la culture, prévention de la violence, maintien du lien social).

Dans le même temps, des subventions infiniment plus importantes sont allouées au secteur industriel et tertiaire.

Les associations ont besoin de former leurs bénévoles ?

Oui. Les contraintes demandées par les nouvelles règles de comptabilité publique exigent de plus en plus de compétences. Les réglementations sanitaires, sportives, d'animation, de gestion sont de plus en plus contraignantes, parfois à juste titre.

Mais, si l'on fait le ratio entre le budget alloué par l'Etat à la formation et le nombre de dirigeants bénévoles, chacun d'eux peut bénéficier d'une heure de formation... tous les 22 ans.

Les associations ont besoin d'emplois aidés pour survivre ?

S'il est vrai que les associations ont souvent été la variable d'ajustement des différentes politiques de l'emploi qui se sont succédé depuis 30 ans, elles ne sont pas les seules à bénéficier de ces aides.

L'agriculture, le secteur automobile, la sidérurgie, la presse, le secteur bancaire pour ne citer que les exemples les plus récents, bénéficient d'aides à l'emploi sans commune mesure avec celles qui sont accordées au secteur associatif.

En temps de crise, les associations ont un rôle primordial à jouer

Ce sont elles qui entretiennent le lien social et durable, qui développent la citoyenneté. Ce sont les bénévoles, proches du terrain, qui proposent des solutions, établissent des projets de développement, maintiennent la cohésion de la société.

En Poitou-Charentes, 45.000 emplois dépendent directement du secteur associatif. Plus d'un million de personnes bénéficient de ses actions. Pour répondre à l'augmentation des besoins sociaux dûs à la crise, les associations plaident pour un plan national de développement des services sociaux d'intérêt général.

Autre effet appréciable : avec les associations, les emplois ne sont pas «délocalisables».

Une journée de mobilisation

Le mercredi 25 mars 2009.

Pour une meilleure reconnaissance du secteur associatif